

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES
EN IMMOBILISATIONS
2014-2015-2016

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Prenez avis que **le mardi 11 juin 2013 à 18h**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2014-2015-2016 sera déposé.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme triennal des dépenses en immobilisations.

DONNÉ À MONTRÉAL
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 28 mai 2013

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement